



# Lieux et symboles du pouvoir

À partir du Moyen Âge, l'expansion du cérémonial qui entoure le roi, de son sacre à sa mort, témoigne de la construction de la modernité monarchique.

> PAR FANNY COSANDEY, MAÎTRE DE CONFÉRENCES À L'EHESS

La longue période d'émergence de la modernité politique est marquée par deux crises majeures propres à ébranler l'autorité royale : les crises de succession du début du <sup>xiv</sup><sup>e</sup> siècle, qui provoquent la guerre de Cent Ans, contraignent les Capétiens à réaffirmer leur légitimité, tandis que les conflits religieux de la seconde moitié du <sup>xvi</sup><sup>e</sup> siècle amènent la royauté à développer un appareil théorique qui ouvre la voie de l'absolutisme. Dans ce contexte mouvementé, où sont travaillées en profondeur théorie et pratique du pouvoir, l'expansion du cérémonial comme, aussi, l'inscription physique des rois de France dans les lieux symboliques du royaume permettent de tenir un discours sur la continuité monarchique qui intègre de véritables innovations gouvernemen-

^ **Le sacre de Charles VI, dans la cathédrale de Reims, le 4 novembre 1380.**

Enluminure extraite des *Chroniques de France et de Saint-Denis*, <sup>xiv</sup><sup>e</sup> siècle.

tales, jusqu'à transformer un paysage politique prétendument immuable.

Il est d'usage de retenir quatre grandes cérémonies monarchiques (sacre, entrée, funérailles et lits de justice) qui expriment, chacune à sa manière, les principes fondamentaux de la monarchie française. D'inégale importance, elles ne connaissent pas toutes la même stabilité, et seuls les sacres et couronnements peuvent prétendre à une continuité sans faille jusqu'à la fin de l'Ancien Régime. C'est d'ailleurs à cette occasion que les symboles du pouvoir, appelés *regalia*, sont le mieux mis en scène, bien qu'ils soient également exposés avec ostentation lors des funérailles royales dont la forme est adoptée plus tardivement, au cours du <sup>xv</sup><sup>e</sup> siècle.

## Reims, la ville du sacre

Si, en vertu de la loi salique, le roi est investi du pouvoir dès la mort de son prédécesseur, avant même d'être couronné, la cérémonie est cependant organisée au plus vite pour conférer au nouveau monarque la sacralité nécessaire à sa fonction. Premier des grands moments rituels d'une existence royale, le sacre se veut le prolongement du baptême de Clovis, tout à la fois consécration d'un roi chrétien et intronisation du souverain. La cathédrale de Reims autant que l'usage de la sainte ampoule apportée à saint Rémy pour oindre Clovis renouvellent la mémoire de cet événement fondateur.

En plusieurs étapes scrupuleusement observées, le roi reçoit les marques de sa dignité. Il se présente en chemise devant l'évêque de Reims qui lui fait prêter serment à l'Église et au royaume : il s'engage ainsi à agir en chrétien et à respecter les lois fondamentales selon une formule introduite sous Charles V, en réponse aux crises successorales de la première moitié du xiv<sup>e</sup> siècle. Le monarque reçoit ensuite les insignes chevaleresques (bottines, éperons et épée), avant d'être oint du saint chrême. Puis lui sont remis les insignes royaux : les habits sacerdotaux, d'abord, qui le consacrent au rang de sous-diacre, l'anneau, le sceptre et la main de justice, ces deux derniers éléments exprimant son autorité et son devoir d'équité envers son peuple. Désormais doté des insignes du pouvoir, il est coiffé de la couronne dite « de Charlemagne » par les douze pairs du royaume qui l'accompagnent jusqu'à son trône installé dans le chœur de la cathédrale. Après la communion, sous les deux espèces comme les prêtres, le souverain est acclamé par l'assistance tandis que des largesses sont distribuées à la foule.

Pendant toute la durée de la cérémonie, de longues oraisons rappellent au roi ses devoirs de chrétien. Le caractère essentiellement religieux de l'opération n'obère pas une dimension politique forte puisque le monarque apparaît, à l'issue du sacre, trônant en majesté, la couronne sur la tête, le manteau fleurdelisé sur les épaules, tenant sceptre et main de justice, quand il se présentait devant l'évêque dans une tenue vestimentaire des plus simples à son arrivée sur les lieux.

## Paris célèbre son roi lors de l'entrée solennelle

L'entrée dans Paris suit immédiatement le sacre pour célébrer l'avènement. Les festivités consistent à présenter le prince à son peuple, et à marquer une prise de possession symbolique, de la capitale d'abord, des autres villes du royaume ensuite au gré des déplacements royaux. C'est pourquoi la manifestation commence toujours par la remise des clés aux portes de la cité accompagnée d'un discours de soumission à l'autorité souveraine. Entouré d'un magnifique cortège composé de tous les membres influents de la

## Le sacre se veut le prolongement du baptême de Clovis

communauté urbaine, depuis le clergé jusqu'aux officiers de justice, en passant par le corps de ville, la noblesse, les bourgeois, selon un ordre savamment orchestré, le roi couvert d'un dais (signe de sa majesté) parcourt les rues décorées d'arcs de triomphe, de scènes jouées sur des échafauds, de tentures installées sur les maisons. Il est acclamé par la population jusqu'à Notre-Dame, où une messe est célébrée. À quelques pas de là, un grand banquet est donné au palais de la Cité, où siège le Parlement : le souverain y reçoit des cadeaux de prix tandis qu'il confirme les privilèges urbains en un geste de contre-don qui renforce les fidélités. Généralement composés de pièces d'orfèvrerie destinées à orner la table royale, les présents offerts sur les deniers de la ville soulignent que, jusqu'à la fin de la guerre de Cent Ans, le roi entrait dans ses bonnes villes pour ravitailler ses troupes. Mais, transformée au cours du xv<sup>e</sup> siècle en un rituel complexe visant à réactiver, à chaque avènement, les liens particuliers qu'entretient la communauté urbaine avec son souverain, l'entrée solennelle tient en fait, à travers les thèmes, emblèmes et symboles développés dans les décorations urbaines, un discours politique où les requêtes le disputent aux panégyriques. En cela, elle accompagne la construction de la modernité monarchique.

## À Saint-Denis, des funérailles pour un roi immortel

À l'autre extrémité du règne, les funérailles achèvent le cycle des cérémonies monarchiques tout en annonçant le suivant, assurant ainsi une transition qui souligne que, en France, le roi ne meurt jamais. Le complexe enchaînement de séquences qui pendant quarante jours honore le roi défunt se met en place à partir de Charles VI, alors que le parti d'Angleterre réclame le trône de France. Les impératifs conjoncturels s'ajoutent de la sorte à l'affirmation progressive de la puissance souveraine pour donner, à l'issue d'une évolution de plus d'un siècle, un somptueux cérémonial dont la forme la plus achevée s'impose lors des obsèques de François I<sup>er</sup>.

Le monarque est embaumé afin d'être exposé sur un lit de parade devant lequel défilent les membres de la Cour, tandis que la dépouille est servie comme de son vivant. À quelques jours de là, le corps est mis dans un cercueil et remplacé, sur le lit, par une effigie qui reproduit exactement les traits du défunt. Il continue à recevoir les honneurs de ses fidèles, le service de la table, et autres manifestations de son quotidien. Au bout de quarante jours de ce régime, il est porté triomphalement jusqu'à sa dernière demeure, en une sortie royale qui reprend les éléments de l'entrée solennelle. Partant de Notre-Dame, où un premier service funèbre est assuré, le roi emprunte le même parcours, mais inversé, jusqu'à l'abbaye de Saint-Denis, lieu de sépulture hautement symbolique de la monarchie. L'effigie, placée ●●●

## ●●● Une Cour sans cesse en mouvement

sous un dais, donne une fois encore l'apparence d'un roi en majesté, tenant sceptre et main de justice, paré du manteau royal à fleurs de lys, la couronne sur le chef. Le cortège, aussi fourni qu'au jour de l'entrée, parvient à l'abbaye royale. Un long service funèbre prélude à la mise au tombeau. Le corps est alors descendu dans le caveau, les insignes de commandement jetés dans la fosse, puis l'étendard est pointé vers la dépouille tandis que le héraut d'armes prononce trois fois « le roi est mort », avant d'ajouter immédiatement « Vive le roi ! », expression de la loi salique selon laquelle « le mort saisit le vif ».

Il convient d'observer trois éléments significatifs de l'évolution institutionnelle. Le premier porte sur la formule rituelle « Le roi est mort, vive le roi ! », initialement inventée pour couper court aux prétentions du roi d'Angleterre et proclamer, en 1422, l'avènement de Charles VII : la manœuvre politique, comme souvent dans les innovations cérémonielles, se transforme en séquence structurelle propre à exprimer une donnée fondamentale de l'organisation monarchique. Le deuxième concerne le Parlement : de même que la justice ne meurt pas en France, les présidents du Parlement assistent aux funérailles en robe rouge et non en deuil ; ils incarnent ce faisant la continuité de la fonction royale. Le troisième enfin, en lien avec ce dernier point, met l'accent sur l'absence du roi aux funérailles de son prédécesseur. Il n'apparaît qu'une fois les célébrations achevées, parce qu'il ne peut y avoir deux souverains simultanément, la souveraineté n'étant ni divisible, ni partageable. En revanche, au corps mortel du monarque s'ajoute le corps immortel de la royauté, à l'image de l'effigie qui surmonte la dépouille, ou encore des magnifiques tombeaux à deux niveaux de la Renaissance qui reproduisent en sculpture le corps charnel à l'étage inférieur et l'homme en majesté à l'étage supérieur. Illustration de la théorie politique, le cérémonial est aussi la mise en œuvre des lieux de la puissance monarchique.

### Le Parlement, théâtre du lit de justice

Les lits de justice, quatrième des grandes cérémonies royales, ont un statut un peu particulier car, contrairement aux autres, ils ont lieu aussi souvent que le roi le juge nécessaire. Reconnu dans sa forme moderne au XVI<sup>e</sup> siècle mais attesté selon certains historiens dès le XIV<sup>e</sup> siècle, le rituel permet au souverain de faire acte d'autorité en imposant sa volonté au Parlement, dans ce palais transformé en cour de justice. Le monarque, pour des affaires d'importance, se rend en personne devant toutes les chambres assemblées. Il trône, sous un dais, en grand appareil, surplombant la grand-salle. À ses côtés se

tiennent les princes du sang, un peu plus loin les ducs et pairs, enfin les officiers, tous placés selon leur dignité, et réunis pour entendre le discours de majesté destiné à faire enregistrer les édits ou ordonnances sujets à quelque contestation. C'est l'occasion de faire valoir l'activité législative du prince, comme forme ultime de cette justice qu'il a promis de conserver lors du serment du sacre.

Qu'il s'agisse d'espaces religieux ou d'espaces politiques, le cérémonial investit des lieux symboliques qu'il contribue, par son itération, à consacrer comme tels. Le paysage monarchique est ainsi marqué, de Reims à Saint-Denis, de

Le cérémonial investit des lieux symboliques



### SAVOIR +

- COSANDEY Fanny, POUTRIN Isabelle. *Monarchies française et espagnole, XVI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècle*. Paris : Atlande, 2001.
- COSTA-GOMES Rita, SABATIER Gérard. *Lieux de pouvoir : Europe, XV<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle*. Lisbonne : Fondation Calouste Gulbenkian, 1998.

### ↳ Tombeau de

**Charles V.** Gisant en marbre d'André Beauneveu, basilique royale de Saint-Denis, XIV<sup>e</sup> siècle.

### ↳ La cour de François I<sup>er</sup>. Le grand maître de France, Anne de Montmorency, au milieu des courtisans.

Miniature du XVI<sup>e</sup> siècle. Chantilly, musée de Condé.

Notre-Dame au palais de la Cité, de la rue aux espaces clos, par une présence royale qui expose les insignes de la souveraineté. L'essentiel se joue, dans un premier temps, au cœur du domaine royal qui n'est, à l'origine, qu'une terre patrimoniale provenant d'Hugues Capet et progressivement étendue par les alliances et les conquêtes. Cette inscription dans le Bassin parisien reste encore très prégnante dans le système résidentiel des rois de France.

### Du Bassin parisien au Val de Loire

Palais et châteaux permettent aux souverains d'imposer leur marque dans la géographie monarchique. Longtemps, la capitale reste le lieu d'ancrage du pouvoir. Connu depuis Robert le Pieux, le palais de la Cité cède peu à peu sa fonction rési-

dentielle au Louvre, dont la structure militaire est transformée par un aménagement intérieur permettant d'y installer la Cour. C'est un enjeu majeur lors des crises du XIV<sup>e</sup> siècle : son occupation est une manifestation de souveraineté, et il se mue en un riche palais. Mais les nécessités de la guerre de Cent Ans contraignent bientôt les rois à se faire nomades. Ils délaissent la capitale pour s'installer, au XV<sup>e</sup> siècle, dans le Val de Loire où les terres d'apanage de Touraine et de Berry hébergent une Cour sans cesse en mouvement, dans les châteaux de Bourges, Tours, Chinon, Amboise ou Blois, ces deux derniers faisant l'objet d'importants travaux sous François I<sup>er</sup>. Mais le grand chantier du règne reste Chambord, lancé en 1519. Pourtant, le roi y a finalement peu résidé puisqu'il renoue avec Paris dès son retour de captivité et investit dans le Louvre auquel il apporte de substantielles modifications, poursuivies d'ailleurs par ses successeurs. À cela, il faut ajouter, dans un périmètre peu éloigné de la capitale, la résidence de Saint-Germain et surtout celle de Fontainebleau, emblématique du règne de François I<sup>er</sup> avec sa galerie de peinture réunissant les plus grands maîtres de la Renaissance. Bien qu'encore assez déambulatoire, la Cour n'est plus aussi mobile et les lieux de pouvoir se concentrent essentiellement dans le Bassin parisien. Les derniers Valois y restent très attachés.

### Le roi en sa cour

Fruit d'un long processus, la Cour se structure pour relever le faste de la monarchie, s'imposer en vitrine de la royauté et se faire l'emblème d'un système de gouvernement centré sur la personne du souverain. D'Henri II à Henri III, l'espace du palais ne cesse de s'adapter à une évolution politique qui hiérarchise l'accès au roi selon la qualité des courtisans : salles et antichambres se succèdent comme autant de filtres permettant *in fine* d'atteindre la majesté. La familiarité de l'entourage royal, longtemps relevée par les observateurs étrangers, cède bientôt devant un rituel mettant en scène la toute-puissance royale. Dans le contexte des guerres de Religion, les règlements de la maison promulgués par Charles IX puis Henri III, jusqu'au plus célèbre daté de 1585, ne cessent d'ordonner l'espace domestique de telle sorte que le fait du prince se mue en acte politique. Tandis que le Parlement conserve son emplacement dans le cœur historique de la cité, l'attention se focalise désormais sur le roi lui-même dont la magnificence est un gage de la souveraineté.

Les lieux symboliques de la monarchie ne perdent pas leur caractère opératoire, mais la personification du pouvoir illustrée par l'inflation cérémonielle modifie substantiellement le paysage royal et, subséquemment, les modalités du pouvoir. En cela, l'évolution des lieux et des symboles participe à la modernité politique. ●



© PHOTO JOSSE/LEEMAGE